



RURALITÉ

Les appels à projets sur les territoires ruraux de la MSA sont à destination des associations, collectivités et CCAS (centres communaux d'action sociale) des communes du Rhône ou de l'Ain de moins de 10 000 habitants.

Le projet doit s'inscrire dans une ou plusieurs de ces thématiques :

- Santé – Bien-être
- Accès à la culture
- Transition numérique
- Economie d'énergie – Environnement
- Liens intergénérationnels

Chiffres 2026

- 53 dossiers soumis
- 39 projets soutenus pour un budget global de 60 000 euros

MSA Ain-Rhône

35 - 37 rue du Plat - BP 2612
69232 Lyon cedex 02

Tél : 04 74 45 99 00
www.ain-rhone.msa.fr



Des projets variés

APPELS À PROJETS



Les 17 et 18 octobre 2026 seront proposées les journées découverte du poisson de la Dombes à Saint-Nizier-le-Désert. Une manifestation gratuite soutenue par la MSA Ain-Rhône dans le cadre des appels à projets 2026.

Dynamiser la vie associative en milieu rural

La MSA Ain-Rhône finance chaque année de nombreux projets menés par des structures non lucratives améliorant la qualité de vie des habitants des territoires ruraux.

PAR **MATHILDE PALFROY**

Chargée d'assurer la protection sociale du monde agricole, la MSA mène également des actions qui profitent à l'ensemble des populations. Les administrateurs de l'Ain et du Rhône, investis depuis plusieurs années pour encourager les initiatives dans les villages, ont mis en place des appels à projets annuels spécifiquement dédiés aux associations, collectivités et centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes de moins de 10 000 habitants.

« La MSA intervient ici dans son rôle d'appui au monde rural », explique Hélène Paillard, sous-directrice en charge de l'action sanitaire et sociale. « Pour nos administrateurs, en charge de définir nos actions solidaires et sociales, soutenir les initiatives dans nos campagnes constitue un enjeu prioritaire. »



Hélène Paillard
Sous-directrice en charge de l'action sanitaire et sociale

FAVORISER LES INITIATIVES LOCALES

Chaque année, un appel à projets est diffusé auprès des structures et des collectivités, notamment pas les délégués. Pour 2026, les administrateurs se sont penchés sur

53 dossiers dont ils ont étudié l'intérêt et les enjeux. Au final, 39 d'entre eux ont pu être réalisés ou vont l'être avec le concours financier de la MSA pour un budget global total de 60 000 euros.

AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS DE TERRAIN

Pour qu'une aide puisse être accordée, le projet doit avoir un impact significatif sur le territoire concerné pour la santé, le bien-être, l'accès à la culture, la transition numérique, l'économie d'énergie ou les liens intergénérationnels. Qu'il s'agisse d'un projet éphémère ou pérenne, il doit bénéficier directement aux habitants. Des projets variés et d'ampleur variable ont été financés : organisation de festival, jeux et équipements dans des médiathèques, sorties intergénérationnelles, etc.

« Les dossiers sont sélectionnés en fonction de l'opportunité qu'ils présentent. Ce sont souvent des projets portés par de petites associations de village, proches des réalités et des besoins des habitants des territoires ruraux. L'objectif est de donner un coup de pouce soit parce que le projet est innovant soit parce qu'il répond à un besoin social et humain identifié. Tous sont étudiés et analysés au cas par cas par nos administrateurs » souligne Hélène Paillard. ■

TÉMOIGNAGE

Créathèque à la médiathèque

« Parce que les médiathèques sont aussi des lieux propices à la créativité, nous réfléchissons depuis quelque temps à développer des activités autour des loisirs créatifs », se souvient Nathalie Grimal, directrice de la médiathèque de Villars-les-Dombes. « Quand le délégué nous a informé de l'appel à projets de la MSA l'année dernière, on a immédiatement monté notre dossier. C'était l'occasion de cadrer le projet et de passer à l'action. La subvention que nous avons sollicitée pour nous équiper d'une créathèque nous a été accordée à hauteur de 1 000 euros. Nous disposons maintenant de divers matériels de loisirs créatifs que nos usagers peuvent utiliser librement dans nos locaux. Tout est rangé dans un meuble roulant, conçu sur mesure à partir de nos plans par l'association Ecosolidère, avec du bois de récupération. L'aide de la MSA nous a permis de faire réaliser le meuble que nous souhaitions et d'acquérir deux machines à coudre. Nous avons acheté du matériel complémentaire et émis un appel aux dons qui a bien fonctionné pour certains consommables comme la peinture, le tissu, les feutres... »

Un atelier thématique gratuit et tout public est organisé chaque mois par la médiathèque, un mercredi entre 15 et 17 h. Un rendez-vous apprécié où les publics se mêlent : familles, enfants, seniors. Les responsables recherchent des praticiens bénévoles qui seraient disponibles pour venir animer d'autres ateliers ponctuels et partager leur savoir-faire, de manière à ce que les habitants s'emparent de la créathèque pour se retrouver et créer de nouveaux liens.



La créathèque



Nathalie Grimal, responsable, Maryline Musso, bibliothécaire, et Guy Ginon, délégué MSA, présentent le nouvel atelier couture de la créathèque.

La créathèque favorise d'ores et déjà les rencontres et les échanges. Des usagers ont pris l'habitude de venir régulièrement dessiner, peindre ou coudre, certains déjà initiés, d'autres ayant pu saisir l'opportunité de se lancer en utilisant les livres de loisirs créatifs qui peuvent être maintenant non seulement consultés mais aussi utilisés sur place. « Le domaine des loisirs créatifs est particulièrement propice à la transmission des savoirs intergénérationnels, avec des personnes d'horizons et d'âges variés qui se retrouvent autour de leur intérêt commun pour pratiquer ensemble. Nous souhaitons que le public s'empare de la créathèque et ça a fonctionné tout de suite, dès sa mise en place : le matériel est utilisé et nos ateliers ont beaucoup de succès. On travaille avec la maison de retraite Les Fauvettes, le centre social Colibri et le club tricot, et on va maintenant essayer de développer les partenariats avec d'autres structures environnantes. » ■

Un projet mené en un an

Mars 2024 : envoi demande de subvention à la MSA

Mai 2024 : réponse et confirmation de l'attribution de la subvention par la MSA

Juin 2024 à février 2025 : commande du matériel subventionné, appel à dons, mise en place du planning, communication.

Mars 2025 : inauguration de la créathèque et lancement des ateliers



3 QUESTIONS À

GUY GINON

DÉLÉGUÉ MSA AIN-RHÔNE

Qui sont les délégués de la MSA et quelles sont leurs missions ?

Les 300 délégués de territoire sont des femmes et des hommes qui représentent la caisse sur leurs secteurs. Tous sont élus par les ressortissants de la MSA et sont donc légitimes. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des adhérents, des associations, des CCAS et des collectivités, car ils vivent sur leurs territoires et sont aisément joignables. Par ailleurs, ils remontent à la caisse les préoccupations des ressortissants et des collectivités.

Dans le cadre des appels à projets, quel est leur rôle ?

Sur le territoire qui est leur lieu de vie, ils ont une parfaite connaissance du tissu associatif local. Ils sont informés des projets en cours, projets qui, parfois, ne demandent qu'un petit « coup de pouce » pour voir le jour. Leur mission alors est de faire connaître l'aide possible que la MSA peut apporter et de remettre aux responsables le dossier à retourner à la caisse pour répondre à l'appel à projets.

Ces dossiers sont-ils suivis par les délégués ?

Si les associations ont besoin de renseignements complémentaires, les délégués peuvent aider à remplir les dossiers. Quant à la suite donnée par la caisse, le jury est souverain dans ses choix. Si une aide est accordée, c'est toujours avec un vif plaisir que le délégué sera présent sur la manifestation ou lors de l'inauguration. L'animation du monde rural est l'une des missions de la MSA, un réel pilier de la ruralité. Localement, cette animation est aussi une des missions de ces femmes et de ces hommes de terrain.